

ENSEIGNEMENT SOCIAL DE L'ÉGLISE



❖ **Gaudium et Spes, Vatican II, 1963**

- Dans ce texte conciliaire, il est dit que « La solidarité actuelle du genre humain impose l'établissement d'une coopération internationale. C'est le rôle de la communauté internationale de coordonner et de stimuler le développement ... en tenant compte du principe de subsidiarité, il lui revient d'ordonner les rapports économiques mondiaux.

❖ **Populorum Progressio, Paul VI, 1967**

- Ce texte affirme la fraternité des peuples : « La justice sociale exige que le commerce international, pour être humain et moral, rétablisse entre partenaires au moins une certaine égalité de chances». Des obstacles « s'opposent à la formation d'un monde plus juste et plus structuré dans une solidarité universelle ». à savoir le nationalisme et le racisme.

❖ **Document Justice et Paix, 2003**

- Le récit de la Pentecôte interdit aux chrétiens de rejeter en bloc la mondialisation, puisque celle-ci associe tous les hommes et les solidarise. Mais il n'autorise pas une approbation globale pour autant. Chaque aspect de la mondialisation doit être soumis à un jugement fondé sur trois critères. A-t-il l'homme et son développement comme sujet premier? Intéresse-t-il tous les hommes ? Respecte-t-il leurs diversités?
- Oui à la mondialisation, car elle peut être porteuse d'un nouvel humanisme fondé sur tous les peuples, toutes les cultures, toutes les diversités, toutes les religions enfin; mais non au libéralisme sauvage destructeur. A nous de contribuer à la civiliser dans la fidélité à l'Esprit de la Pentecôte.

❖ **Voir aussi le dossier « Musulmans en École catholique »**

- Fiche Information n°16, *L'Église catholique en dialogue avec l'Islam*.